



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 81 du 11 octobre 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 10

ARRÊTÉ N° DEP-00304/2024/ARM/DPID

fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.

Du 23 septembre 2024

ARRÊTÉ N° DEP-00304/2024/ARM/DPID fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.

Du 23 septembre 2024

NOR A R M F 2 4 0 1 6 7 1 A

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Arrêté N° DEP-00136/2023/ARM/DPID du 30 juin 2023 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [420-0.6.](#)

Référence de publication :

Le directeur de la protection des installations, moyens et activités de la défense,

Vu le décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 32) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié pris pour l'application du décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 36) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 41) ,

Arrête :

Art. 1^{er}. Pour les militaires servant au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense, la liste prévue à l'article 2 de l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire susvisé est fixée en annexe.

L'annexe désigne les postes effectivement occupés par des militaires éligibles, qui ouvrent droit à la prime de commandement et de responsabilité militaire au 1^{er} juillet 2024.

Art. 2. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2024.

Art. 3. L'arrêté N° DEP-00136/2023/ARM/DPID du 30 juin 2023 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense est abrogé à compter du 1^{er} juillet 2024.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

*Le général de division aérienne,
directeur de la protection des installations, moyens et activités de la défense,
haut fonctionnaire correspondant de défense et de sécurité adjoint,*

Nicolas LEVERRIER.

ANNEXE

ANNEXE.
POSTES OUVRANT DROIT A LA PRIME DE COMMANDEMENT ET DE RESPONSABILITE MILITAIRE
(PCRM) AU 1ER JUILLET 2024.

POSTES DE RESPONSABILITÉ MILITAIRE

I. Postes de responsabilité militaire de 1^{er} niveau

Identifiant du poste CREDO	Libellé emploi type du référentiel des emplois ministériel	Code CREDO de la formation d'emploi	Armée	Intitulé du poste
09SI000114	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT/SERVICE	09SI000	AIR	Directeur adjoint.

II. Postes de responsabilité militaire de 2^e niveau

Identifiant du poste CREDO	Libellé emploi type du référentiel des emplois ministériel	Code CREDO de la formation d'emploi	Armée	Intitulé du poste
09SI000065	EXPERT HAUT NIVEAU EXPLOITATION	09SI000	TER	Chef du département politique de protection.
09SI000072	EXPERT HAUT NIVEAU EXPLOITATION	09SI000	AIR	Chef du département analyse de la menace - expertise
09SI000175	EXPERT DE HAUT NIVEAU SECURITÉ DES SYSTEMES D'INFORMATION	09SI000	MER	Chef du département sécurité numérique.
09SI000172	EXPERT HAUT NIVEAU EXPLOITATION	09SI000	GND	Chef du département état des lieux - conformité.

III. Postes de responsabilité militaire de 3^e niveau

État néant

IV. Postes de responsabilité militaire de 4^e niveau

Identifiant du poste CREDO	Libellé emploi type du référentiel des emplois ministériel	Code CREDO de la formation d'emploi	Armée	Intitulé du poste
09SI000174	EXPERT DE HAUT NIVEAU SECURITÉ DES SYSTEMES D'INFORMATION	09SI000	TER	Responsable moyens capacitaires SSI.
09SI000146	EXPERT DE HAUT NIVEAU SECURITÉ DES SYSTEMES D'INFORMATION	09SI000	AIR	Responsable menace - LID - Crise CYBER